

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

Déclaration d'action de concert (article L. 233-10 du code de commerce)

GROUPE SILICOMP

(Eurolist)

Par courrier du 20 octobre 2006, reçu le jour même, la société en commandite par actions Renilg (1) (4, chemin de l'Hermitage, 38240 Meylan) a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 octobre 2006 :

- par suite de l'apport au profit de cette société, pour une durée de vingt ans, de l'usufruit des actions GROUPE SILICOMP détenues par M. Jean-Michel Gliner, les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25% du capital et des droits de vote en assemblées générales ordinaires (AGO) et de 1/3 des droits de vote en AGO de la société GROUPE SILICOMP et détenir 1 279 561 actions en usufruit GROUPE SILICOMP représentant 2 559 122 droits de vote en AGO, soit 28,10% du capital et 36,29% des droits de vote en AGO de cette société (2) ;
- par suite de l'adhésion au concert existant vis-à-vis de la société GROUPE SILICOMP (3), les seuils de 5%, 10%, 15%, 20%, 25% des droits de vote en assemblées générales extraordinaires (AGE), 1/3 du capital et des droits de vote en AGE, 50% du capital et des droits de vote et 2/3 des droits de vote de la société GROUPE SILICOMP et détenir de concert 2 572 460 actions GROUPE SILICOMP représentant 5 058 536 droits de vote, soit 56,50% du capital et 71,74% des droits de vote de cette société (1), répartis de la façon suivante :

	Actions (4)	% capital	Droits de vote (AGO)	% droits de vote (AGO)	Droits de vote (AGE)	% droits de vote (AGE)
M. Jean-Michel Gliner (5)	0	-	0	-	2 559 122	36,29
Renilg SCA	1 279 561	28,10	2 559 122	36,29	0	0
Sous-total époux Gliner	1 279 561	28,10	2 559 122	36,29	2 559 122	36,29
M. Henri Gliner	534 633	11,74	1 069 266	15,16	1 069 266	15,16
M. Emmanuel Arnould	496 166	10,90	984 701	13,96	984 701	13,96
M. Guy Fressonnet	262 100	5,76	445 447	6,32	445 447	6,32
Total de concert	2 572 460	56,50	5 058 536	71,74	5 058 536	71,74

- (1) Société patrimoniale dont le capital est détenu à plus de 99% par M. Jean-Michel Gliner et son épouse, gérants commandités.
- (2) Sur la base d'un capital composé de 4 552 799 actions représentant 7 051 353 droits de vote.
- (3) Cf. pacte d'actionnaires conclu le 10 février 1998 publié sous D&I 205C0328 du 28 février 2005.
- (4) Actions GROUPE SILICOMP détenues en pleine propriété et en usufruit.
- (5) M. Jean-Michel Gliner détient, à titre direct, 1 279 561 actions GROUPE SILICOMP en nue propriété dont l'usufruit a été transféré à la société en commandite par actions Renilg.